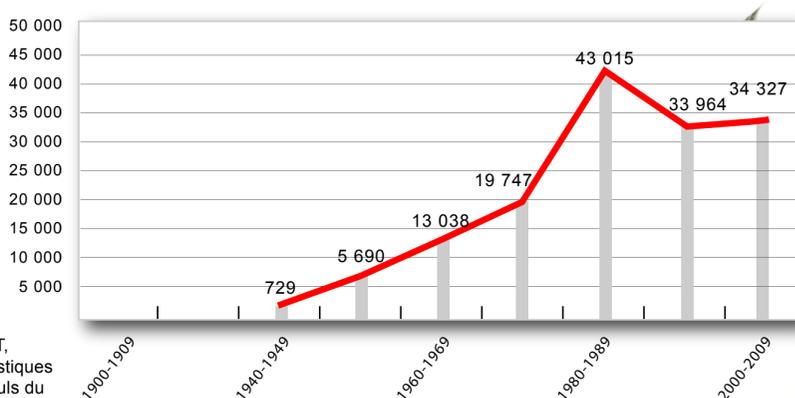


Mesurer le risque de désastres

Les pertes économiques causées par des désastres naturels en Amérique latine et Caraïbes de 1900 à 2009 (en millions d'USD)

Pendant le siècle dernier, la croissance de la population, l'urbanisme non planifié, la surexploitation des ressources naturelles et les effets du changement climatique ont dramatiquement augmenté le coût économique des désastres en Amérique latine et les Caraïbes. Celui-ci souligne la nécessité pour ces pays de mieux gérer les risques.

Coût estimé en 2009 en millions d'USD



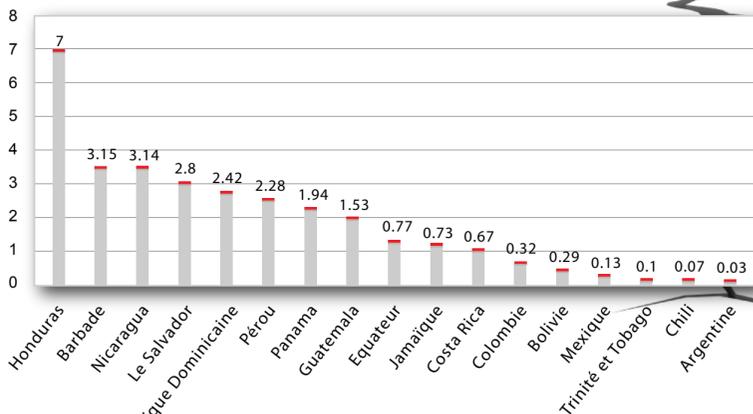
Source : EM-DAT, Bureau des statistiques du travail et calculs du personnel de la BID

Note: Les désastres pris en considération sont les séismes, les inondations et les tempêtes. Tous les cas de figure sont sans inflation à travers l'utilisation de l'Indice des prix des Etats-Unis à la consommation pour tous les consommateurs (tel que rapporté par le Bureau des statistiques du travail). Les pays d'Amérique latine et Caraïbes pris en compte dans les calculs sont : Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, Equateur, Le Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Suriname, Trinité et Tobago, Uruguay et Venezuela.

Indice de déficit face aux désastres (2008)

L'Indice de déficit face aux désastres (DDI) montre les potentielles pertes économiques auxquelles un pays peut faire face et la capacité financière des gouvernements à assumer ces coûts. Il mesure la capacité de l'Etat à payer les dépenses nécessaires à couvrir les pertes économiques si un événement catastrophique – de ceux qui n'arrivent en général que chaque 50, 100 ou 500 ans- venait à se passer en 2008. Un DDI supérieur à 1.0 indique que les pertes économiques dépasseraient les capacités financières de l'Etat (donc plus le DDI est élevé et plus la distance financière est grande).

L'Indice supérieur à 1 montre que les coûts économiques dépassent la capacité financière de l'Etat.



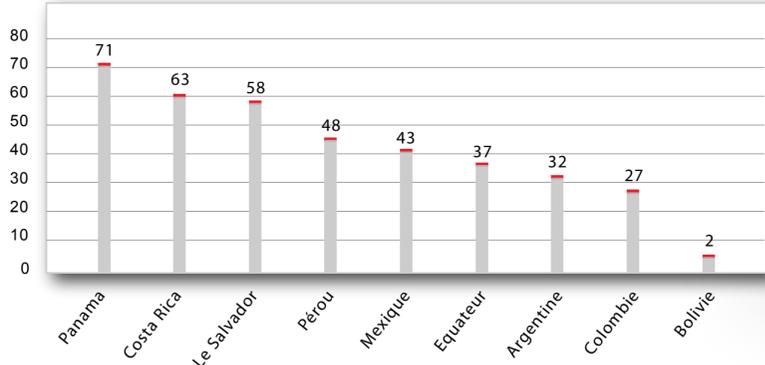
Source: BID

Pour un désastre naturel qui n'a lieu que chaque 100 ans

Indice local de désastres (2001-2005)

L'Indice local de désastres évalue les risques sociaux et environnementaux liés à des désastres récurrents de petite intensité. Il se concentre sur le nombre de morts, nombre de personnes affectées et les dommages infligés aux maisons et aux cultures. Il mesure la propension d'un pays à souffrir ce type de désastres et leur effet cumulatif sur l'environnement. Un indice sous les 20 implique une haute concentration de petits désastres dans quelques zones réduites. Un indice entre 20 et 50 indique une propension normale. Un chiffre au dessus de 50 veut dire que la majorité du territoire du pays souffre de petits désastres.

Indice local de désastres.

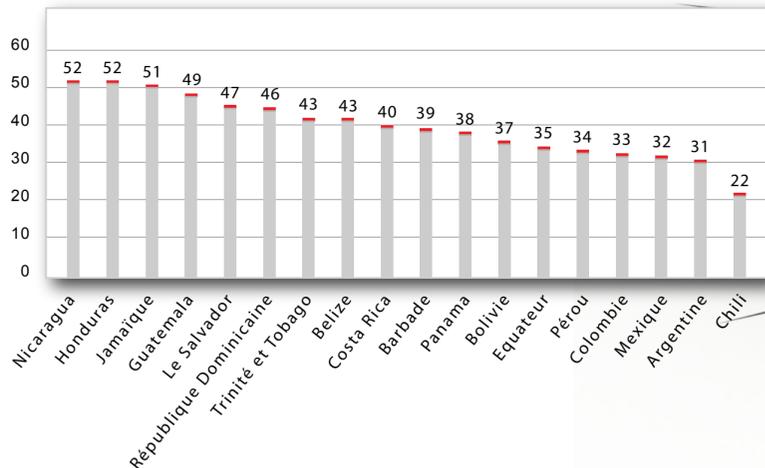


Source: BID

Indice de prévalence de vulnérabilité (2007)

L'Indice de prévalence de vulnérabilité (PVI) mesure la fragilité et l'exposition de l'activité de l'homme ainsi que ses activités économiques dans des zones sujettes à désastres. Il mesure aussi la capacité sociale et humaine pour absorber les impacts des désastres. Les trois indicateurs composites qui intègre cet indice considèrent une diversité de facteurs tels que : croissance démographique, densité de la population, niveaux de pauvreté et de chômage, dégradation des sols causée par l'action de l'homme, égalité des sexes, dépenses sociales, assurances des infrastructures et des habitations. Un indice de 20 ou moins indique des niveaux bas de vulnérabilité alors qu'un indice entre 20 et 40 indique un niveau moyen. Un indice entre 40 et 80 montre une haute vulnérabilité.

Indice de prévalence de vulnérabilité.

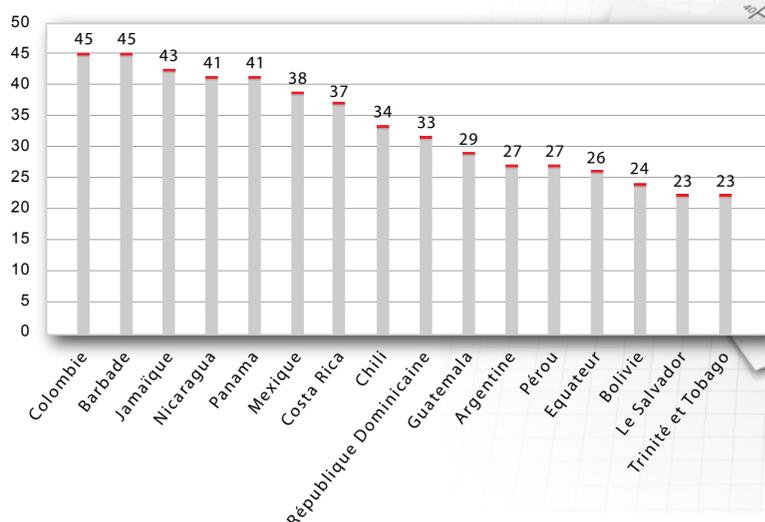


Source: BID

Indice de gestion du risque de désastres (2008)

L'Indice de gestion du risque de désastres (RMI) mesure la performance de la gestion du risque d'un pays. Il combine plusieurs mesures pour évaluer la capacité à identifier et réduire les risques, à répondre et se récupérer d'une catastrophe ainsi que de fournir de la protection financière et des transferts de risques. Un indice sous les 50 peut être considéré comme non satisfaisant. Un indice entre 50 et 75 est considéré comme satisfaisant et un indice supérieur à 75 comme remarquable.

Indice de gestion du risque de désastres.



Source: BID